

Sylvopastoralismes : forêt méditerranéenne et élevage pastoral, une alliance à renouveler

par Laurent GARDE, Bénédicte BEYLER, Olivier BONNET, Pascal THAVAUD, Sabine DEBIT et Sylvain GOLÉ

Le Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée est le service pastoral de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Son rôle se situe à l'articulation de l'élevage et des territoires. C'est de sylvopastoralismes au pluriel qu'il est question ici. En effet, dans cet article l'auteur montre comment les modes d'intégration du troupeau à la forêt méditerranéenne se sont réinventés et diversifiés depuis une quarantaine d'années. De la souplesse de la forêt paysanne à la rigueur de l'aménagement sylvopastoral de la forêt publique, de la défense de la forêt contre l'incendie à l'adaptation de l'élevage au changement climatique, le sylvopastoralisme est devenu aujourd'hui l'un des précurseurs de l'agroécologie.

Le CERPAM, à l'interface de l'élevage pastoral et des territoires

Le Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM) est le service pastoral de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. A ce titre, il mobilise dans son Conseil d'administration les organismes d'élevage, les collectivités comme les Parcs naturels régionaux, les Communes forestières et les Communes pastorales, la Forêt publique et privée ainsi que la Recherche.

Le CERPAM joue donc un rôle fondamental à l'articulation de l'élevage et des territoires. Il appuie l'organisation collective de l'élevage et l'accès au foncier des éleveurs, il accompagne l'aménagement des territoires mobilisant le pastoralisme, enfin, il construit les références techniques nécessaires à l'activité pastorale. L'agroenvironnement, l'agroécologie, le sylvopastoralisme, l'adaptation au changement climatique, le multiusage des espaces pastoraux, font partie de ses missions fondamentales.

Le CERPAM travaille sur l'élevage en forêt depuis 40 ans à double titre. D'une part, il a établi avec ses partenaires de la forêt et de la recherche les bases techniques de la contribution de l'élevage à la défense des forêts contre l'incendie (DFCI), en collaboration étroite avec le service pastoral de Languedoc-Roussillon (DUREAU *et al.*, 2003 ; THAVAUD *et al.*, 2009). D'autre part, il a travaillé sur les références sylvopastorales visant à concilier deux projets de production, sylvicole et d'élevage, notamment avec l'Office national des forêts (ONF), le Centre

régional de la propriété forestière (CRPF) et l’Institut de l’élevage (HUBERT *et al.*, 1989 ; LEGEARD *et al.*, 1997 ; CERPAM et CRPF, 2015). Ces références ont été mises au service de nombreuses opérations mobilisant des élevages en forêt dans de multiples territoires.

Enfin, le CERPAM a établi des méthodes de diagnostic sylvopastoral ainsi que de concertation avec le Plan d’orientation pastoral intercommunal (POPI) visant à faire émerger des projets pastoraux et sylvopastoraux avec tous les partenaires (THAVAUD, 2018).

La forêt méditerranéenne, nécessaire à l’alimentation des troupeaux

Fig. 1 :

Contribution des différents types de ressources pâturees et distribuées à l’alimentation des troupeaux, en % de couverture des besoins des animaux exprimés en kg de matière sèche ingérée (sur un échantillon de 70 élevages méditerranéens, analyse StratPast, CERPAM).

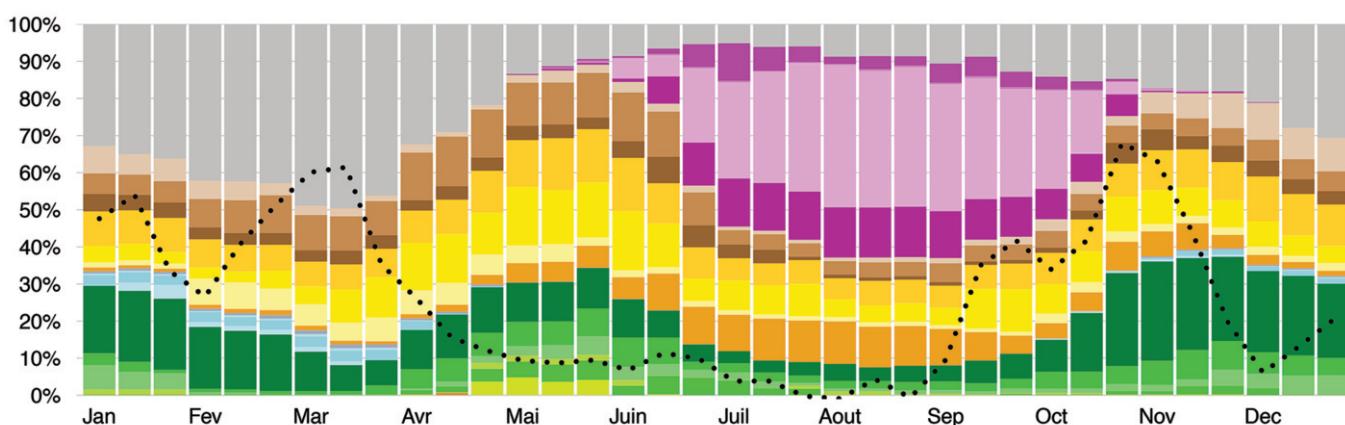
L’élevage ovin, bovin, caprin et équin mobilise près de 500 000 ha de forêt au pâturage dans l’aire méditerranéenne continentale française. Sur un échantillon de 70 fermes d’élevage, la forêt méditerranéenne représente 27 % des surfaces pâturees et 16 % de l’alimentation annuelle des troupeaux, en complément des prairies, des parcours ouverts, des alpages et du foin distribué (Cf. Fig. 1) ; une part qui peut dépasser 50 % dans les fermes les plus pastorales.



L’équilibre alimentaire comme économique de l’élevage repose ainsi sur l’articulation de toutes ces catégories de ressource, chacune confortant toutes les autres (MEURET, 2010). La part issue de la forêt peut paraître au total modeste, mais c’est pourtant bien un apport considérable, souvent ignoré, et stratégique pour les éleveurs. En effet, la ressource fourragère de la forêt est disponible à des saisons où l’herbe peut être rare et le foin onéreux, notamment en été et en hiver : l’économie de coût d’alimentation est plus importante que ce ratio. La forêt est ainsi un espace de production agricole à part entière. Avec le même ratio, on peut estimer qu’elle « produit » chaque année 130 000 agneaux et 6 millions de litres de lait transformés en fromage de chèvre !

La forêt méditerranéenne, stratégique pour l’adaptation de l’élevage au changement climatique

La forêt est précieuse pour l’élevage parce que la ressource fourragère qui y pousse spontanément, l’herbe des sous-bois, le feuillage du sous-étage, résiste mieux au dessèchement estival et au froid hivernal que les pelouses et landes claires des parcours et alpages. S’y rajoutent les fruits à l’automne : glands, châtaignes, faînes. La forêt est déjà l’espace tampon de l’alimentation des troupeaux face aux aléas climatiques ; demain elle sera l’une des principales voies d’adaptation de l’élevage pastoral au changement climatique (GARDE *et al.*, 2014). D’ores et déjà, l’élévation des températures pose la question



du maintien des estives les plus sèches dans les Préalpes du Sud et de leur substitution, au moins partielle, par les formations boisées attenantes.

L'élevage pastoral, au bénéfice de la forêt méditerranéenne

Mais l'élevage rend aussi bien des services à la forêt. En premier lieu, la limitation des risques d'incendie par l'entretien du sous-étage (HUBERT *et al.*, 2008). De nombreux contrats agroenvironnementaux confortent ainsi ce service écosystémique assuré par l'élevage dans les massifs forestiers des départements littoraux. On distingue les zones de coupures de combustible proprement dites, où l'exigence de nettoyage est forte, et les zones de « renfort », nécessaires pour apporter de la « profondeur » aux circuits des animaux et de la souplesse dans les contraintes qu'on leur impose, et contribuant aussi à réduire la combustibilité à un degré moindre, mais à une échelle plus large (THAVAUD, 2006). Ce sont au total 28 948 ha qui sont à l'heure actuelle contractualisés par près de 300 éleveurs au titre de la DFCI en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'élevage en forêt, c'est aussi une présence sociale qui contribue à humaniser ces espaces d'abord perçus comme « naturels » : pour les habitants du village comme pour les promeneurs du dimanche, discuter avec le berger ou s'arrêter à la ferme acheter du fromage de chèvre au détour d'une balade en forêt est une vraie valeur ajoutée !

L'élevage sylvopastoral est ainsi une composante à part entière de la multifonctionnalité de la forêt méditerranéenne considérée non seulement comme une *sylva* productive mais tout autant comme un *saltus*, c'est-à-dire comme un espace diversifié en mosaïque aux multiples usages, contribuant à ses paysages comme à sa biodiversité, de la chênaie-verte au mélézin.

De la friction au dialogue, le sylvopastoralisme a déjà une longue histoire technique

L'élevage pastoral en forêt, c'est déjà une longue histoire technique et scientifique en région méditerranéenne. La succession de

programmes d'action et de recherche depuis bientôt 40 ans a permis de poser les bases techniques du sylvopastoralisme dans toutes ses composantes. Des programmes expérimentaux précurseurs en ont montré la faisabilité, rassurant les uns et les autres : mes animaux ne vont-ils pas perdre en état et être incapables d'assurer leur production ? Mes arbres ne vont-ils pas être écorcés, mes régénérations ne vont-elles pas être condamnées par la dent du bétail ?

L'articulation des deux pratiques, l'élevage et la sylviculture, ne se fait pas toujours spontanément. Des adaptations raisonnées et partenariales de la conduite des peuplements comme de la gestion pastorale se placent dans l'espace et dans le temps, afin de combiner au mieux les deux productions. Elles reposent sur des opérations d'aménagement à l'échelle du massif et à des itinéraires techniques pastoraux et forestiers à l'échelle de l'unité de gestion, qui ont demandé à être précisées. Des questions comme le rythme et l'intensité des éclaircies, le débroussaillage préalable, le traitement des rémanents, la pose de clôtures, les saisons de pâturage et intensités de chargement en fonction de l'espèce mobilisée, brebis, vaches, chevaux ou chèvres, ont fait l'objet de nombreuses publications et formations des acteurs techniques. L'intégration de l'élevage à la gestion de la forêt se concrétise par l'élaboration de documents de gestion, plan simple de gestion sylvopastoral en forêt privée et plan d'aménagement sylvopastoral en forêt publique.

Photo 1 :

Il est tout à fait possible de gérer durablement le pâturage caprin en forêt.
© CERPAM



Sur ces bases, de nombreuses opérations ont été montées avec les partenaires de la forêt publique comme privée. Elles ont permis de redéployer des élevages vers des peuplements boisés proches ; de réinventer la transhumance hivernale pour des troupeaux ovins et bovins de montagne vers des massifs forestiers méditerranéens ; enfin, de favoriser une dynamique modeste mais précieuse d'installations en forêt, notamment de nouveaux éleveurs caprins engagés en DFCI (GARDE *et al.*, 2013).

Un nécessaire partenariat entre forestiers et éleveurs

Le sylvopastoralisme identifie les difficultés de l'articulation entre vocation sylvicole de la forêt et valorisation durable de la ressource pâturée en sous-bois. Il en recherche les solutions.

Du point de vue de l'élevage, la fermeture de la canopée avec le vieillissement du peuplement, entravant la lumière nécessaire à la ressource en sous-étage, est l'une des principales limites pour maintenir un troupeau, notamment sous résineux. La discussion avec les forestiers se fait dès lors à la double échelle de l'unité de gestion définissant les modes d'éclaircie et celle de l'aménagement du massif pour planifier les interventions. A l'échelle de l'unité de gestion, il est envisageable jusqu'à un certain point de réaliser plus fréquemment ou d'intensifier les éclair-

cies sans sacrifier la production du peuplement comme l'équilibre économique de la coupe. Au-delà, c'est à l'échelle de l'aménagement du massif que se programme la rotation des coupes permettant d'assurer chaque année des surfaces suffisantes au troupeau. C'est l'articulation du temps long du forestier et du temps court de la campagne annuelle d'alimentation du troupeau qui se joue ; mais l'éleveur a aussi besoin que ce temps court annuel se sécurise année après année. Des conventions pluriannuelles de pâturage lui permettent de se projeter à 5 ou 6 ans ou plus.

Du point de vue de la forêt, assurer la régénération du peuplement constitue la principale limite de la présence du troupeau. De même que les éclaircies, elle se programme dans le temps et dans l'espace. Mais le bétail domestique n'est pas la faune sauvage, libre de brouter en tout temps et en tous lieux. La technicité pastorale permet de piloter l'impact du broutage des animaux domestiques selon la saison, l'année, la parcelle. Un passage modéré du troupeau en hiver n'est pas un pâturage intense des animaux en fin de printemps pour assurer un prélèvement maximum sur un pare-feu. Sur une coupe de taillis, la régénération par rejets de souche est peu vulnérable en hiver et suffisamment haute en peu d'années pour que ses bourgeons échappent à la dent du bétail ; l'ajustement du pâturage est souvent simple à gérer. Pour une régénération par semis, une mise en défens sur un temps bien plus long est souvent à organiser, même si la grande expansion des résineux sur les surfaces de parcours montre leur capacité à supporter le passage du bétail. Dans les deux cas, planifier l'opération et la concevoir à l'échelle spatiale de l'aménagement qui permet au troupeau de s'organiser sur les autres surfaces disponibles est un gage de bon partenariat.

La gestion des rémanents est un autre exemple d'interventions combinées. La suppression de ces obstacles à la circulation des animaux est bien sûr souhaitable pour l'éleveur. Plus ces sous-produits de l'exploitation sylvicole trouveront une valorisation, par exemple en bois-énergie, plus aisée et moins coûteuse sera l'introduction, ou le maintien, d'un troupeau.

Ainsi la conduite des opérations sylvopastorales est plus ou moins aisée et « spontanée », elle doit souvent passer par un important travail d'intermédiation technique et sociale.

Photo 2 :
Par leur impact mécanique et leur consommation du feuillage arbustif jusqu'à 1,5 m, les bovins sont des alliés précieux de la DFCI.
© Marie Gontier
CERPAM.



Les sylvopastoralismes

Le mot sylvopastoralisme recouvre de multiples réalités. Pour les pastoralistes, mieux vaut le décliner au pluriel.

Le simple pâturage en forêt peut s'effectuer de façon très spontanée avec de faibles contraintes et nécessités d'organisation sur des temps longs dans les peuplements qui s'y prêtent, notamment parce qu'ils sont suffisamment lumineux en sous-étage : les chênaies vertes organisées en mattes et en bosquets, entre garrigue et boisement ; les chênaies pubescentes sur plateaux calcaires à faible fertilité, couvrant de très grandes surfaces ; certaines châtaigneraies, notamment sous forme d'anciens vergers ; les pinèdes à pin d'Alep ; les mélézins. Dans ces peuplements, seules les coupes et phases de régénération par semis nécessitent de revoir les modalités de présence du troupeau pour des temps plus ou moins longs ; cela laisse souvent plusieurs décennies d'organisation très simple. De ce fait, cette modalité sylvopastorale représente une pratique traditionnelle qui est la plus répandue en région méditerranéenne.

La DFCI est un mode de sylvopastoralisme à part entière, original par la contrainte, l'objectif de protection contre l'incendie, qui prend le dessus sur la vocation sylvicole sur l'emprise de la grande coupure de combustible. Soulignons à nouveau l'importance de mobiliser des « zones de renfort » adjacentes, apportant une nécessaire souplesse au troupeau et permettant de baisser la combustibilité bien au-delà du seul pare-feu. Le partenariat est très largement rôdé entre administration, collectivités, pompiers, forestiers, services pastoraux. Si la contrainte est forte pour le troupeau sous forme d'obligation de résultats dans le cadre d'une contractualisation agroenvironnementale, il n'y a pas de difficulté particulière pour assurer la continuité de l'opération dans la durée. Elle engendre au contraire de fortes convergences, comme le stockage d'eau à double usage pour la lutte contre les incendies et l'abreuvement des troupeaux, à condition d'en assurer l'approvisionnement et la coordination de l'usage.

La forêt paysanne est un mode simple d'organisation du sylvopastoralisme, généralement à échelle modeste. L'éleveur étant propriétaire forestier, ou le forestier étant éleveur, un seul décisionnaire décide de l'orientation de la double gestion de la forêt pâturée.

L'aménagement sylvopastoral recouvre l'acception la plus aboutie du terme sylvopastoralisme. On a là deux gestionnaires différents qui doivent établir un partenariat techniquement très élaboré lorsque se pose la double question de la fermeture de la canopée et de la régénération. De nombreuses opérations ont été menées dans la chênaie pubescente bien venante, dans le pin sylvestre, le pin noir, le hêtre. Elles concernent la forêt publique, où de très anciens partenariats ont été établis par exemple dans le Haut-Verdon, comme de grandes unités de forêt privée, par exemple dans le Var et les Bouches-du-Rhône, ou encore des regroupements de propriétés privées sous forme d'ASL (Association syndicale libre), comme dans la montagne de Lure. Soulignons qu'elle requiert un engagement fort des deux parties, reposant sur l'établissement d'une relation de confiance ; et que les financements, cloisonnés, sont à mobiliser de part et d'autre, ce qui n'est pas gage de simplification.

Il est nécessaire d'évoquer aussi les formes de plus en plus préconisées de forêt jardinée. La recherche de l'irrégularité des peuplements et de la multiplicité des interventions sur des surfaces éparses et réduites est du point de vue forestier un véritable enrichissement écologique. De même, la restitution des rémanents de coupe au sol au lieu de les exporter participe du maintien de la fertilité du peuplement. Mais si la question de la régénération est ainsi diluée dans l'espace et le temps, et si la circulation du troupeau peut ainsi être entravée, la forêt jardinée peut se révéler le traitement sylvicole le moins adaptable au sylvopastoralisme.

Photo 3 :

Le risque de prédation est particulièrement élevé dans les bois.
© Chloé Soulleys
CERPAM



Le multiusage des forêts pâturées

Le partenariat est d'autant plus nécessaire à établir pour organiser le sylvopastoralisme que la forêt est également le support d'activités de loisir pouvant engendrer des tensions en présence des troupeaux.

La chasse interroge les saisons de pâturage comme les aménagements pastoraux. La présence de troupeaux en période de chasse peut engendrer des tensions au point de décaler la saison de pâturage. La pose de clôtures est souvent la principale difficulté. Elle est souvent vécue comme entravant la circulation du gibier, des chiens de chasse et des chasseurs. Des réponses techniques ont pu être apportées, comme le parage des parcs de pâturage en filets mobiles ou en clôtures électriques rabattables ou démontables hors présence du troupeau. Elles engendrent cependant d'importants surcoûts en main d'œuvre. Cette contrainte oriente la conduite au pâturage sous forme de gardiennage par un berger, malgré là encore son coût en main d'œuvre.

La fréquentation de loisir pose peu de problèmes en soi. Des équipements très simples permettent le franchissement des sentiers et pistes lorsque des clôtures sont posées. Mais la nouvelle nécessité des chiens de protection engendre des conflits inédits avec les usagers de loisir. C'est en effet une meute de chiens de protection qui est nécessaire pour s'opposer à une meute de loups (GOLÉ *et al.*, 2020). Ces chiens impressionnent le visiteur par leur aboiement et leur approche vigilante

Photo 4 :
Par leur feuillage caduc favorisant l'herbe, les mélésins fournissent d'excellents pâturages de fin d'été.
© Rémi Leconte.



d'inspection, d'autant plus soudaine que ce dernier est souvent détecté tard entre les arbres. Si les incidents sérieux sont rares, ces rencontres sont vécues comme une atteinte à la liberté d'arpenter un espace naturel. Cette question d'abord sensible en alpage, ensuite dans toutes les Préalpes, est en train de s'installer largement dans les massifs méditerranéens étant donnée la dynamique rapide d'expansion des meutes de loups.

La démarche POPI, évoquée plus haut, vise à prendre en compte ces questions de multiusage avec les collectivités et les partenaires concernés.

Quelles perspectives pour le sylvopastoralisme ?

Sous une forme ou une autre, la forêt méditerranéenne a toujours eu de multiples fonctions, dont celle d'assurer le pâturage. Ces 40 dernières années, un important travail de structuration scientifique et technique du sylvopastoralisme a été mené dans nos régions. Il a appuyé de nombreuses opérations sylvopastorales, encouragées par des assouplissements règlementaires, la politique agroenvironnementale, le soutien apporté par les territoires et les collectivités ainsi qu'un changement de regard de la part des forestiers. Du point de vue de l'élevage, ces évolutions se sont inscrites dans le cadre d'un véritable redéploiement pastoral représentant une extensification de l'élevage méditerranéen, à rebours d'une intensification de l'élevage décriée dans de nombreuses régions.

Mais aujourd'hui se ressent un certain essoufflement. La diminution des moyens financiers encourage un certain repli sur leurs fonctions premières dans divers organismes. La Politique agricole commune aujourd'hui favorable au pâturage en forêt est en voie d'évolution, engendrant une incertitude sur l'avenir de la contractualisation agroenvironnementale des aménagements DFCI.

Enfin il n'est pas possible de conclure sans évoquer la menace majeure pesant sur l'élevage en forêt, celle des loups en meutes. Si les moyens de protection des troupeaux démontrent une certaine efficacité sur les grands espaces dégagés, ils limitent bien moins les attaques en sous-bois. L'absence de

visibilité encourage l'approche furtive du prédateur et entrave l'action des chiens. Les pertes se multiplient avec une forte augmentation des attaques diurnes. D'ores et déjà, on assiste à un début de repli en-dehors des forêts, les éleveurs recherchant d'autres surfaces moins vulnérables pour la même saison, comme les vignes en hiver. Evolution récente, le tir de défense est aujourd'hui pleinement intégré à la protection des troupeaux. Cette nouvelle politique semble enfin infléchir la courbe des pertes (MEURET *et al.*, 2020). En terme d'aménagement, tous les travaux forestiers qui accroîtraient la visibilité et « l'olfactivité » en dégageant les sous-bois ou les jeunes accrus réduiraient le risque et consolideraient le travail des chiens. C'est l'expérience menée aujourd'hui dans Canjuers (THAVAUD et GARDE, 2020).

Aujourd'hui le réchauffement climatique représente une menace majeure sur les forêts méditerranéennes, faisant émerger le risque de nouveaux « mégafeux ». Il devient plus important que jamais de relancer une politique d'aménagement favorisant l'insertion d'activités agricoles et pastorales dans les massifs forestiers, visant à les cloisonner et à baisser leur vulnérabilité à une échelle bien plus large que les seuls pare-feu, ces derniers se révélant impuissants à supporter à eux seuls la lutte contre l'incendie. Face au changement climatique, la mobilisation de surfaces sylvopastorales dans le cadre d'un partenariat avec les acteurs de la forêt apparaît tout autant comme l'une des meilleures voies d'adaptation pour l'élevage. Les compétences renforcées des intercommunalités leur permettent d'insuffler cette dynamique. A l'échelle de l'Union européenne, le Comité européen des Régions a demandé l'élaboration d'une véritable politique européenne de lutte contre les incendies de forêt mobilisant pleinement l'élevage pastoral. Le sylvopastoralisme peut s'appuyer sur des bases techniques désormais solides. Mais il avancera d'abord si tous les acteurs sont convaincus des bénéfices réciproques qu'il procure. Ne partagent-ils pas en effet la vision de la forêt méditerranéenne, non pas comme un espace sauvage, mais comme un lieu humanisé, socialisé et productif ?

Bibliographie

CERPAM, CRPF, 2015 – *Sylvopastoralismes : méthode d'aménagement*. Plaquette, 10 p.

DUREAU R. (coord), 2003 – *Gestion des garrigues à chêne kermès sur coupures de combustible*. Réseau Coupures de combustibles, n° 8, Ed. Cardère, 85 p.

GARDE L., CABANNES B., FABRE J., GENEVET E., THAVAUD P., 2013 – Produire durablement du lait avec des chèvres en forêt méditerranéenne. *Forêt Méditerranéenne*, t. XXXIV, n° 2, juin 2013, p. 99-105.

GARDE L., DIMANCHE M., LASSEUR J., 2014 - Permanence et mutations de l'élevage pastoral dans les Alpes du Sud. *Journal of Alpine Research / Revue de géographie alpine*, 102-2 | 2014.

GARDE L., DIMANCHE, M., GOLE S., GENEVET E., ROCHER C., ROMAGNY T., 2015 - Quand les loups font irruption en terre d'élevage : vingt ans de protection des troupeaux en France. *Pastum*, 104, 17-22.

GOLÉ S., DEBIT S., GARDE L., 2020 - Chiens de protection des troupeaux : des savoirs en construction dans les Alpes. *Pastum*, 113, 12-20.

HUBERT B., BELLON S., CHASSANY J.P., GUE-RIN G., MARTINAND P., PREVOST F., 1989 – Intégrer les activités pastorales et forestières dans la gestion de l'espace méditerranéen. *Forêt Méditerranéenne*, XI, 3 , 238-251.

HUBERT B., MEURET M., BONNEMAIRES J., 2008. Shepherds, sheep and forest fires: a reconception of grazingland management. *Handbook of transdisciplinary research*. Hirsch Hadorn G., Hoffmann-Riem H., Biber-Klemm S., Grossenbacher-Mansuy W., Joye D., Pohl C., Wiesmann U., Zemp E. (Eds.), Springer, Berlin, Germany: 103-126.

LEGEARD J.P., SUBRENAT P.Y., GAUTHIER B., SENN O., BARON D., 1997 - Associer sylviculture et pâturage en forêt de production : le cas du mélèzin des Alpes du Sud. *Forêt Méditerranéenne*, XVIII, 3, 225-231.

MEURET M., 2010 – Modèle MENU : le berger vu comme un chef cuisinier. *Un savoir-faire de berger*. Meuret M. coord., éd. QUAE – éd. Educagri, Chapitre 8, 167-192.

MEURET M., MOULIN C-H., BONNET O., GARDE L., NOZIÈRES-PETIT M-O., LESCUREUX N., 2020. Missing shots: has the possibility of shooting wolves been lacking for 20 years in France's livestock protection measures? *The Rangeland Journal*, <https://doi.org/10.1071/RJ20046>

THAVAUD P. (coord.), 2006 – Dispositif agroenvironnemental appliqué à la prévention des incendies de forêt en région méditerranéenne. Résultats de 20 ans de réalisations et propositions pour l'avenir. Réseau Coupures de combustibles, n° 11, Ed. Cardère, 34 p.

THAVAUD P. (coord.), 2009 – *Guide pratique pour l'entretien des coupures de combustibles par le pastoralisme*. Réseau Coupures de combustibles, n° 12, Ed. Cardère, 63 p.

THAVAUD P. 2018 – Le Plan d'Orientation Pastoral Intercommunal. *Pastum*, 109, 25

THAVAUD P., GARDE L., 2020 - Loups et protection des troupeaux : expérimenter la coadaptation dans le Canjuers. *Pastum*, 113, 22-25.

Laurent GARDE
Bénédicte BEYLER
Olivier BONNET
Pascal THAVAUD
Sabine DEBIT
Sylvain GOLÉ
CERPAM
570 av de la
Libération
04100 MANOSQUE
lgarde@cerpam.fr

Résumé

Sylvopastoralismes : forêt méditerranéenne et élevage pastoral, une alliance à renouveler

C'est au pluriel qu'il s'agit de conjuguer le sylvopastoralisme en forêt méditerranéennes. Si l'animal domestique a toujours tiré profit des ressources du *saltus*, non sans conflits d'ailleurs, les modes d'intégration du troupeau à la forêt méditerranéenne se sont réinventés et diversifiés depuis une quarantaine d'années. De la souplesse de la forêt paysanne à la rigueur de l'aménagement sylvopastoral de la forêt publique, de la défense de la forêt contre l'incendie à l'adaptation de l'élevage au changement climatique, le sylvopastoralisme est bien l'un des précurseurs de l'agroécologie. Au lieu du cloisonnement de productions intensives et spécialisées, il s'agit de mettre en musique la multifonctionnalité d'un espace commun plusieurs fois productif. Les acquis techniques en consolident le socle. La régénération, les modes d'éclaircie et d'exploitation peuvent faire obstacle ou encourager l'usage partagé de la forêt, à condition d'en programmer les interventions dans l'espace et le temps. Quelle est la place des paysans en forêt à l'heure où menacent les mégafeux ? telle est la question posée à l'avenir. Cette place ne peut reposer que sur une vision partagée d'une forêt profondément humaine, dans le respect du rôle et des impératifs de chacun.

Summary

Silvi-pastoralisms: Mediterranean forests and grazing livestock - an alliance in need of renewal

Silvi-pastoralism in Mediterranean forests should be understood in the plural: while domesticated animals have always been put to graze the resources of the *saltus* (though at times generating conflict), over the last forty years the ways of integrating herds into Mediterranean forests and woodlands have been reconceived and diversified. Indeed, from the supple configuration of the peasant-based forest to the rigour of silvi-pastoral modifications in publicly-owned forests, from wildfire protection and fire-fighting to adapting animal husbandry to climate change, silvi-pastoralism appears as one of the forerunners of agri-ecology. Instead of compartmentalised intensive specialised production, the requirement now has become the orchestration of commonly-managed multi-purpose areas with an array of products. Technical progress has consolidated the original base. Regeneration, methods of thinning and working the forest can hinder... or encourage the shared use of forests and woodlands, provided that interventions are planned over space and time. Is there a place for peasant farmers now that megafires have become a real threat? - that is the question for the future. Such a place can only exist via a shared, profoundly human vision of forests that acknowledges the rôle and constraints of each person.